



AVIS PUBLIC

RAPPORT DU PRÉFET SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

DISCOURS DU BUDGET 2020 DES TNO DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Comme le stipule l'article 954 du *Code municipal du Québec*, M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, fait rapport sur la situation financière des territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Haute-Gaspésie.

États financiers 2017 et rapport de l'auditeur indépendant

Sur le plan du sommaire des résultats, une analyse des états financiers pour l'exercice 2017 révèle un excédent de 226 856,00 \$, le surplus accumulé s'élève, au 31 décembre 2017, à 1 491 492,00 \$. Le surplus est composé, entre autres, de 318 419 \$ de surplus non affecté et de 1 132 078,00 \$ d'investissement net dans les immobilisations. Le rapport de l'auditeur indépendant mentionne que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects considérables, une image fidèle de la situation financière des TNO de la MRC au 31 décembre 2017.

Budget 2019

En 2019, une affectation au surplus était nécessaire pour équilibrer le budget établi à 576 290,00 \$. Les dépenses visent, généralement, à assumer les coûts de gestion, à maintenir le bon état des infrastructures et à offrir des services municipaux aux résidents des TNO de la MRC.

En 2019, les TNO ont bénéficié d'un projet *Fonds d'aide aux initiatives régionales* (FAIR) qui a permis d'effectuer des travaux d'aménagement et d'amélioration surtout dans les zones habitées des TNO de la MRC, soit à Cap-Seize. L'octroi d'une subvention du Fonds pour la sécurité routière a permis aux TNO d'acheter de la fourniture et de l'équipement de signalisation routière. Des investissements majeurs ont été nécessaires pour préserver l'intégralité des infrastructures routières, principalement sur les routes Saint-Joseph-des-Monts, Saint-Bernard-des-Lacs et Ruisseau-Landry.

Prévisions budgétaires 2020

En 2020, des investissements sont prévus en voirie locale et en infrastructures de loisirs dans le cadre de la TECQ 2019-2023 et du FAIR volet 4.

Le budget 2020 des TNO de la MRC sera adopté le 9 décembre 2019.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE TRENTIÈME JOUR D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF.

Allen Cormier, préfet



Certificat de publication

Je soussigné, Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en en affichant une copie au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, à Cap-seize et sur le site Web de la MRC, le 30^e jour d'octobre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce trentième jour d'octobre deux mille dix-neuf.

Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier